



Le Charmois

CIRCUIT N°5 DU SITE VTT EN PAYS DE LAON



- **Durée :** 2 h 00
- **Longueur :** 16,4 km
- **Altitude mini :** 84 m
- **Altitude maxi :** 195 m
- **Balitage :** Jaune avec un 5 bleu



L'église de Martigny-Courpierre

INFOS TOURISTIQUES :

Office de Tourisme du Pays de Laon
Tél. 03 23 20 28 62

CRÉATION ET ENTRETIEN DU PARCOURS :

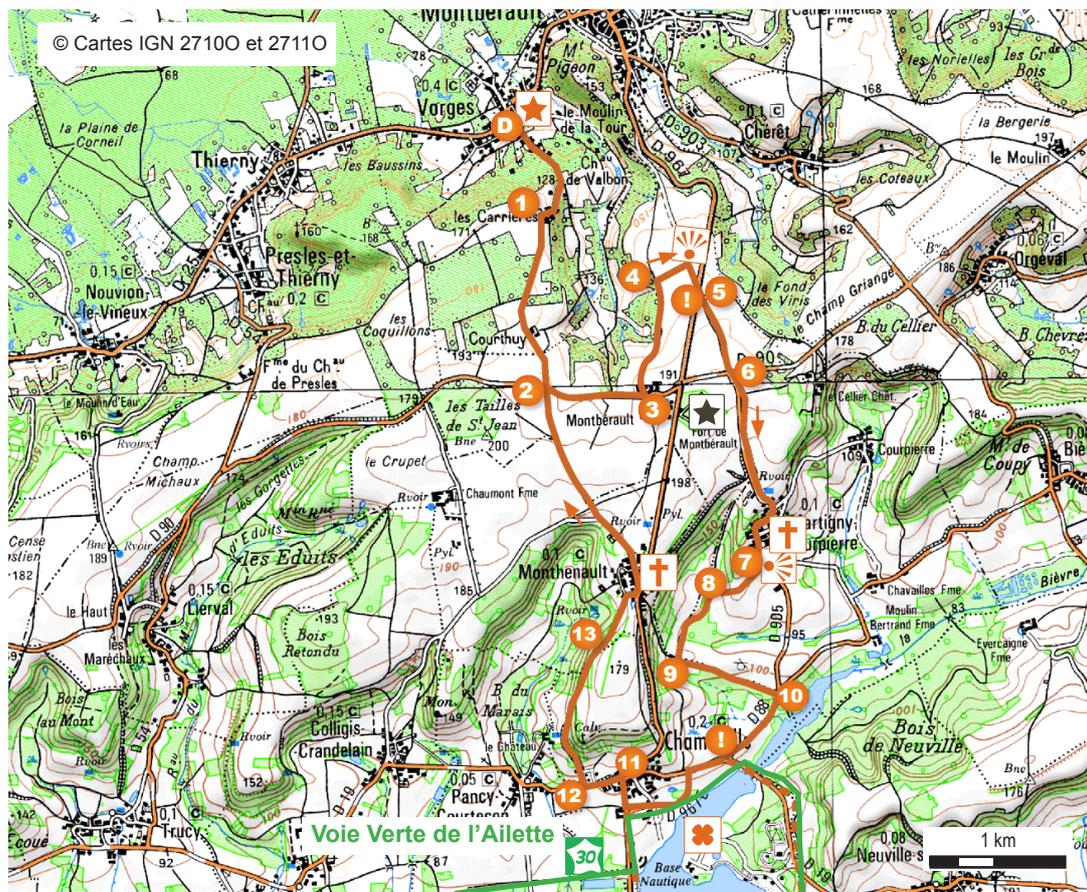
Association A Laon Bike, site VTT en Pays de Laon



Cette fiche est extraite du site www.randonner.fr le portail de la randonnée dans l'Aisne.



Rejoignez notre communauté de randonneurs sur www.facebook.com/jaime.aisne



SUR LE PARCOURS

- ★ Village remarquable de Vorges
- ✚ Églises remarquables de Monthenault et Martigny-Courpierre (Art déco)
- ✿ L'Ailette : vallée, lac, barrage et base nautique

À PROXIMITÉ

- ★ Forts de Bruyères et de Montberault (encadré)
- ★ Voie Verte de l'Ailette
- ★ Patrimoine de Laon, ville d'Art et d'Histoire

Une balade champêtre pour découvrir les églises Art déco de Martigny-Courpierre et de Monthenault, dans le cadre verdoyant de la vallée de l'Ailette.

Accès au départ : De Fismes ou Laon, gagner Bruyères-et-Montberault par la D 967. Bifurquer en direction de Vorges (D 25). Le départ s'effectue place de l'Église (stationnement gratuit).

Communes traversées : Vorges, Bruyères-et-Montberault, Martigny-Courpierre, Chamouille et Monthenault.

Niveau : Ce parcours s'est vu attribuer la couleur bleue selon le barème de la FFC (niveau facile à assez facile). Dénivelée positive : 285 m.

Difficultés : Longue descente rapide entre 6 et 7. Longue montée régulière entre 12 et 13. Attention : par temps humide, les chemins d'exploitation peuvent devenir délicats.

Danger : Traversée dangereuses de la D 967 en 5. Attention au trafic automobile important sur la D19 puis la D967 entre 10 et 11.

Variante longue : Il est possible de prolonger la balade (+4,3 km) après le point 10 en bifurquant sur le circuit «Le tour du lac à VTT» (Circuit n°2 du Site VTT en Pays de Laon) également détaillé sur ce site.

LES FORTIFICATIONS DE LA 3^E RÉPUBLIQUE

Après la défaite de Sedan en 1870, sur la frontière du nord de Dunkerque à Toul, et sur une profondeur de Soissons à Maubeuge, la 3^e République fortifie les villes et les défilés des routes conduisant à Paris par un maillage de forts, de batteries et de citadelles. Ce programme de fortifications est confié au général Seré de Rivières (1815-1895).

Adoptés en 1877, les forts Seré de Rivières sont en général placés sur les plateaux cultivés à proximité de vallées inondables aux pentes raides. Entourés de fossés de 8 à 10 m de profondeur, ils décrivent des trapèzes ou des pentagones irréguliers. Au sommet, sur des plates-formes, sont disposés des canons à longue portée.

Il reste encore de nombreux vestiges de ces fortifications : les Forts de la Malmaison, de Laniscourt, de Condé (photo), de Bruyères et de Montberault (hors circuit) en sont de beaux exemples.

